

Nom du réseau de distribution : **PUY-STE-REPARADE VILLE**  
 Gestionnaire du réseau : AMP CT2-PAYS D'AIX  
 Exploitation du réseau : SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : CHENERILLES Procédure de protection en cours  
 Captage : LA CRIDE Procédure de protection en cours  
 Captage : LES TAILLADES Procédure de protection en cours  
 Station de production : CHENERILLES  
 Station de production : LA CRIDE  
 Station de production : LES TAILLADES



**Qualité de l'eau distribuée en 2022**

| BACTERIOLOGIE (n/100 ml)   | NITRATES (mg/l)   | DURETE (°F)   |
|--|---|---|
| La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur. | Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)        | Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de duréte.<br>Eau très calcaire. |
| Nombre de prélèvements : 20<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %  | Nombre de prélèvements : 7<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 16 mg/L<br>Valeur moyenne : 8,8 mg/L | Nombre de prélèvements : 7<br>Valeur moyenne : 31,1 °F<br>Valeur minimale atteinte : 16,1 °F<br>Valeur maximale atteinte : 42 °F                            |

| PESTICIDES (µg/l)  |
|--|
| Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l). |
| Nombre de prélèvements : 3<br>Valeur maximale atteinte : 0,019 µg/L<br>Nombre de paramètres mesurés : 549<br>Nombre de non-conformités : 0             |

| FLUOR (mg/l)  |
|---|
| Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).   |
| Nombre de prélèvements : 3<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 0,25 mg/L<br>Valeur moyenne : 0,167 mg/L |

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Édité le 17 février 2023

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.  
 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Nom du réseau de distribution : **PUY-STE-REPARADE SAINT CANADET**  
 Gestionnaire du réseau : AMP CT2-PAYS D'AIX  
 Exploitation du réseau : SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : SAINT CANADET SCP Procédure de protection en cours  
 Station de production : STK STCANADET



**Qualité de l'eau distribuée en 2022**

| BACTERIOLOGIE (n/100 ml)   | NITRATES (mg/l)  | DURETE (°F)  |
|--|--|--|
| La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur. | Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)         | Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de duréte.<br>Eau peu calcaire. |
| Nombre de prélèvements : 5<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %   | Nombre de prélèvements : 2<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 0,7 mg/L<br>Valeur moyenne : 0,3 mg/L | Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 16,9 °F<br>Valeur minimale atteinte : 16,6 °F<br>Valeur maximale atteinte : 17,3 °F                         |

| PESTICIDES (µg/l)  |
|--|
| Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l). |
| Nombre de prélèvements : 1<br>Valeur maximale atteinte : 0 µg/L<br>Nombre de paramètres mesurés : 183<br>Nombre de non-conformités : 0                 |

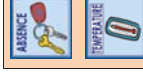
| FLUOR (mg/l)   |
|--|
| Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).  |
| Nombre de prélèvements : 1<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 0,06 mg/L<br>Valeur moyenne : 0,06 mg/L |

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Édité le 17 février 2023

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

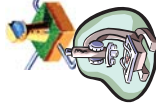


Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.  
 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Nom du réseau de distribution : **PUY-SITE-REPARADE LES DURANDS**  
 Gestionnaire du réseau : AMP CT2-PAYS D'AIX  
 Exploitation du réseau : SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : LES DURANDS Procédure de protection en cours  
 Station de production : LES DURANDS

**Qualité de l'eau distribuée en 2022**

| BACTERIOLOGIE (n/100 ml)   | NITRATES (mg/l)  | DURETE (°F)  |
|--|--|--|
| La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur. | Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)         | Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.<br>Eau peu calcaire. |
| Nombre de prélèvements : 5<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %   | Nombre de prélèvements : 2<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 0,7 mg/L<br>Valeur moyenne : 0,4 mg/L | Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 16,9 °F<br>Valeur minimale atteinte : 16,3 °F<br>Valeur maximale atteinte : 17,4 °F                         |

| PESTICIDES (µg/l)  |
|--|
| Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l). |
| Nombre de prélèvements : 1<br>Valeur maximale atteinte : 0 µg/L<br>Nombre de paramètres mesurés : 183<br>Nombre de non-conformités : 0                   |

| FLUOR (mg/l)   |
|--|
| Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).  |
| Nombre de prélèvements : 1<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 0,06 mg/L<br>Valeur moyenne : 0,06 mg/L |

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 17 février 2023

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.  
 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Nom du réseau de distribution : **PUY-SITE-REPARADE LES ARNAJONS**  
 Gestionnaire du réseau : AMP CT2-PAYS D'AIX  
 Exploitation du réseau : SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :



Captage : LA CRIDE Procédure de protection en cours  
 Station de production : LA CRIDE

**Qualité de l'eau distribuée en 2022**

| BACTERIOLOGIE (n/100 ml)   | NITRATES (mg/l)  | DURETE (°F)  |
|--|--|--|
| La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur. | Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)         | Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.<br>Eau peu calcaire. |
| Nombre de prélèvements : 5<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %   | Nombre de prélèvements : 2<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 0,8 mg/L<br>Valeur moyenne : 0,4 mg/L | Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 16,6 °F<br>Valeur minimale atteinte : 16,1 °F<br>Valeur maximale atteinte : 17,1 °F                         |

| PESTICIDES (µg/l)  |
|--|
| Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l). |
| Nombre de prélèvements : 1<br>Valeur maximale atteinte : 0 µg/L<br>Nombre de paramètres mesurés : 183<br>Nombre de non-conformités : 0                   |

| FLUOR (mg/l)   |
|--|
| Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).  |
| Nombre de prélèvements : 1<br>Nombre de non conformités : 0<br>Pourcentage de conformité : 100 %<br>Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L<br>Valeur moyenne : 0,07 mg/L |

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 17 février 2023

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.  
 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.